AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Ferdinand B. Eckhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 65,430—Division B—Attendu que Elizabeth M. Eckhart a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ferdinand B. Eckhart, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. H. Ferguson, avocat.
17 juil—17 21 26

Succession de Patrick H. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,448—Division A—Attendu que William P. J. Kelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick H. Kelly, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Jos. Legier, Jr., avocat.
17 juil—17 21 26

Succession de Manuel Antoine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,412—Division A—Attendu que Joseph Moore a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Manuel Antoine Moore, décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
Greffier.
Jas W. Duffy, avocat,
16 juil—16 20 25

Succession de Nicholas Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,394—Division A—Attendu que Mlle Jane Reynolds a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Reynolds, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Frank Zengel, avocat
10 juil—10 14 19

Succession de Daniel W. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 63,842—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par G. Fernandez, jr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
11 juil—11 16 20

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

EN vertu d'un ordre signé par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé, 2 juillet 1901, dans l'affaire de la Succession de Henry Kraus, No 65,262, du dossier de ladite Cour. Moi le soussigné, j'offrirai à l'enchère publique, MERCREDI le 17 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, No 311 rue Baronne près Gravier, la ci-après à savoir

Tout et singulier le droit, titre et intérêt indivis du défunt, Henry Kraus, dans la ci-après propriété foncière: Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Robertson, Villeré et Musique, désigné par la lettre B, et mesurant 30 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Washington, sur 68 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U. et assumant les taxes pour l'année 1901.

LOUIS A. RICHARDS,
Encanteur.
Bureau 707 rue Commune.
6 juil—6 10 17

Ed. J. Vaz.

Montres, Fusils, Revolvers, Couteaux, Outils, Vêtements, Joaillerie, Objets Plaqués, etc.

A l'encan, en lots satisfaisants, sans réserve ou limite.

VENDREDI, 26 JUILLET, 1901, à 11 h. du matin, à la MAISON DU POLICE PATROL, Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour et Geole. Vente propriété abandonnée, sous l'acte No 95 de 1896, par ordre du Bureau des Commissaires de Police.

Conditions—Comptant.
ED. J. VAZ, Encanteur.
16 juil—16 17 18 20 21 23 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI LE 17 JUILLET

A 11 heures A. M.

SEPT LOTS DE TERRE

Convenables pour une Manufacture ou un Placement Avantageux.

Succession de Michael Murphy.

No 63,987—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ED. J. VAZ, Encanteur—Bureau 637 rue Carondelet, le MERCREDI, 17 juillet 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 3 juin 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Sept lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Julia, Rochebleve et Dorgenois, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7 et les lettres C. et D, et mesurant comme suit: Lot 3 d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, notaire, daté le 9 mars 1866 mesurant 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Poydras, 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur irrégulière de à peu près 106 pieds sur la ligne du lot No 4, et 109 pieds sur la ligne du lot No 2. Lot No 4 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julia sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 5 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julia 32 pieds 8 pouces et 6 lignes dans le fond, 120 pieds de profondeur. Lots 6 et 7 mesurant chacun 32 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Julia, 32 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond sur une profondeur de 110 pieds, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant O. Morrel, notaire, daté le 8 juin 1867, le lot désigné par la lettre C mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 111 pieds et 1 pouce. Lot D mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 111 pieds 1 pouce de profondeur. Lesdits lots formant partie des lots désignés par les Nos 11, 12 et 13. Sur le lot No 8 est un petit cottage contenant deux chambres, citerne, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien drainées et entourées.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an, en billets portant 8 0/0 d'intérêt et devant être spécialement garantis par hypothèque et li n de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix d'achat, et payer pour les timbres du revenu des E. U. Acte de vente pardevant Jno. B. Fisher, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 comptant a moment de l'adjudication pour lier la vente.

ED. J. VAZ, Encanteur.
W. F. Brewer, avocat.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 17

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENT DE CHOIX.

Emplacements de valeur du Sixième District pour bâtir.

Vingt quatre lots de terre, sur l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas, Octavie et Annunciation, devant être subdivisée. Ne manquez pas cette occasion JEUDI, le 8 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans l'affaire de la succession de Joseph Adams, No 64,854, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 8 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la N. O. No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre signé le 5 juillet 1901 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Vingt-quatre, certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, Lne. dans l'ilet No 129, borné par les rues Tchoupitoulas Octavie, Jersey, maintenant Annunciation, et l'avenue Peters, désignés sur un devis fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 18 mai 1901 désignés par les lettres B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X et Y, et mesurant chacun d'après ledit devis comme suit, à savoir:

Lots "B" et "C" mesurant chacun trente pieds, neuf pouces et deux lignes de face sur l'avenue Peters par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds et six pouces. Lots D, E, F, et G, mesurant chacun trente pieds de face sur l'avenue Peters sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds six pouces. Lots H, I, J, K, L, M, N et O mesurant chacun trente et un pieds de face sur la rue Tchoupitoulas sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent vingt pieds. Lot H formant l'encoignure de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue Peters. Lot P formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Octavie et mesurant trente trois pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles et face sur la rue Octavie de cent vingt pieds. Lots Q, R, S et T mesurant chacun trente pieds de face à la rue Octavie sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de cent quarante et six pieds six pouces. Lots U, V, W, mesurant chacun trente pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent onze pieds six pouces. Lot X formant l'encoignure des rues Octavie et Annunciation et mesurant trente et un pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Annunciation de cent onze pieds et six pouces. Lot Y mesurant trente pieds de face à la rue Annunciation sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt deux pieds quatre pouces et une ligne.

Les dits lots sont composés des lots désignés sur le plan original de Hibernia le par les numéros un à vingt-six inclusivement et furent acquis comme suit, lots 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et la moitié la plus près de l'avenue Peters des lots 5 et 18 par Joseph Adams par achat de Jos. D. Taylor, d'après un acte passé pardevant G. G. Robentisch, notaire, le 12 de —— 1887, enregistré livre de transferts 124, folio 967; lots 1, 2, 3, 4, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et la moitié la plus près de la rue Octavie des lots 5 et 18, par Joseph Adams par achat de Anthony Boehr par acte pardevant G. G. Kreuzenberger, notaire le 12 sept. 1898, enr. livre des transferts 170, folio 755.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente, et devant assumer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du revenu intérieur. Acte de vente pardevant G. G. Krenenberger, notaire aux frais des acquéreurs.
7 juillet—7 14 21 28—août 4 8

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 64,391.

Succession d'Ellen Ford, décédée.

JEUDI, 25 JUILLET 1901.

A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières.

No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur et agent de Propriétés Foncières—Bureau Bâtisse Hennen No 812 rue Commune—Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession d'Ellen Ford, décédée; dossier No 64 391, ledit ordre daté et signé le 11 juin 1901, et à moi adressé, je procéderai de vendre sur place et à l'heure ci-dessus désignée, un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julia, Camp, St-Joseph et St Charles, désigné par le No trois sur un plan dressé par A. T. Wood, architecte, et déposé comme plan No 58 du livre de plans numéro un, pour référence, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant plus ou moins vingt six pieds trois pouces de face à la rue Julia sur cent cinq pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, borné sur un côté par le lot numéro deux et sur l'autre côté par le lot numéro quatre et dans le fond par une allée de onze pieds sept pouces de largeur d'après ledit plan.

Ladite propriété ayant été acquise par la défunte Ellen Ford par achat de la succession de Mme Josette Burdy, d'après l'acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1866, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 90, folio 577.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à quatre étages, avec vestibules et environ 18 chambres.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Ste Marie, St-André et Prytanée et l'avenue St-Charles (autrefois rue Nayades), et désigné comme lot numéro trois sur un plan fait par H. Merlhausen, voyer, daté le 1er décembre 1846, et déposé pour référence en l'étude d'Adolphe Mazureau, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant vingt-sept pieds onze pouces et deux lignes de face à la dite rue Ste-Marie, la même largeur dans le fond sur cent neuf pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de division du lot numéro deux et cent neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne de division du lot numéro quatre étant la même propriété acquise par la défunte Ellen Ford, par achat de Mme Anstine Brooks, d'après l'acte passé pardevant A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, le 20 décembre 1867.

Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages retiré de la banquette, et ayant environ 9 chambres, une cour sur la façade et galerie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un ou deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, et avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent, avec l'encanteur de l'adjudication au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 25.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frances E. Tapken.

No 60,687—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—JEUDI, le 18 juillet 1901, à 10:30 heures A. M., au magasin 347 rue Carondelet, conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D. agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, daté et signé le 1er juillet 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la ci-après décrite propriété à savoir:

Une paire de boucles d'oreilles en or; quatre paires de boucles d'oreilles en or; une paire de boutons à manchettes et une bague en or; un porte-mouchoir en or; une bague en or avec pendant; une paire de boucles d'oreilles et broche dans un écrain; un piano-Pleyel droit porte-musique, tabouret.

Conditions—Comptant sur livraison immédiate.

George W. Montgomery, Esq., avocat.
7 juil—7 14 17 18

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William B. Fabey.

No 60,500 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, le 6 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté 1er juillet 1901 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite cour, Division D, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent, en congé, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Treizième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ossaga, Dupré, White et Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Dupré sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en un cottage double, désigné par les Nos 2727 et 2729 rue Ossaga.

Conditions, Comptant—L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication et devant assumer de payer les taxes de 1901 en plus et au-dessus du montant de son enchère.

Dinkelspiel et Hart, avocats.
6 juil—6 7 14 21 28—août 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Amanda Roca, femme de George L'Hote.

No 60,699 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 58 dans Hurstville, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst, et Jeannette et désigné comme lot No — et mesurant 30 pieds de face sur la rue Arabella par 122 pieds plus ou moins de profondeur et face sur la rue Jeannette, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannette. Les améliorations comprennent une jolie résidence simple en bois à deux étages contenant corridors, salons, salle à manger, cuisine, office, 3 chambres à coucher, cabinet de toilette, bains, etc. et est connu comme No 1443 rue Arabella.

2° Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 310, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rochebleve et Tonti, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 5, 6, 15, 16 et 17 et mesurant comme suit:

Lot No 5 mesurant 27' 10" 5''' de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur.

Lot No 6 mesurant 30 de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur.

Lots Nos 15 et 17 mesurant chacun 30' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur; et

Lot No 16 mesurant 27' 10" 5''' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur.

Conditions:—Pour la propriété premièrement décrite l'acquéreur devant assumer le paiement de trois certains billets à recevoir pour la somme de $619.31, chacun daté le 9 août 1898 et payable à un, deux et trois ans de date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur par acte de S. Titche notaire daté le 9 août 1898 sur ladite propriété avec privilège de vendeur hypothèque et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Pour les propriétés deuxièmement décrites, les acquéreurs devant assumer le paiement d'un certain billet à recevoir pour la somme de mille dollars, daté le 23 février 1899, payable un an après date et portant huit pour cent d'intérêt par an, du 9 mars 1901 jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 9 mars 1899, sur lesdites seconde des propriétés avec privilèges de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Et par rapport à chacune des propriétés premièrement et deuxièmement décrites les acquéreurs devant assumer à payer en-dessus et en plus et en dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, et les timbres du revenu intérieur des E. U. sur les actes de vente. Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
29 juin—29—juil 7 14 21 28 à date

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Simples. 1224-1226-1228, rue Arts, entre Villeré et Urquhart.

Entourés de toutes commodités et de propriétés qui se louent toujours.

Succession de Henry Schultz ou Schuldt.

No 64,911—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 31 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, datée et signé le 26 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Musique, Villeré, Arts et Urquhart, désigné par le No 10, sur un devis fait par Edgar Pillé, voyer, daté le 19 juin 1901, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet, désigné par le No 9 sur ledit devis, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple, 1224 rue Arts, contenant 4 chambres et corridor, toutes plâtrées, 2 chambres dans la bâtisse de côté, citerne, avec foyer dans toutes les chambres.

Le cottage double, 1226 et 1228 rue Arts, contenant 2 chambres, galerie et cuisine, citerne, etc., de chaque côté. Terrain élevé.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.
29 juin—29 30—juil 7 14 21 28 31

COTTAGE DOUBLE

818 rue Lesseps, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de Veuve Henri Wichterich.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans— Division E.—No 64,752.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 24 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juin 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci après décrite, à savoir

Deux lots Nos 7 et 8 en cette ville dans l'ilet No 230 borné par les rues Lesseps, France, Grandhommes, maintenant Dauphine et Craps maintenant Bourgogne, mesurant chacun mesure américaine vingt-cinq (25) pieds sept (7) pouces cinq et demi lignes [5 1/2] de face à la rue Lesseps par cent huit [108] pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double 818 rue Lesseps contenant de chaque côté deux chambre, galerie et cuisines.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.
23 juin—23 27 30—juil 7 14 21 24

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 1328 rue sud Poydras entre Franklin et Liberté.

Succession de Catherine Rankin.

No 63,889 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, le 25 juillet 1901, à la nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Commune, à midi il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un plan par Louis H. Pillé voyer de ville, daté le 24 novembre 1860 et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville d'après lequel plan, le dit lot mesurant vingt et un pieds, cinq pouces, une ligne de face sur la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur de 116 pieds dix pouces, quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze et de cent quatorze pieds, sept pouces sur la ligne de côté du lot No seize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, contenant trois chambres et cuisine au rez de chaussée, et dans le fond deux chambres au premier étage deux au rez-de-chaussé allée cour, citerne, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs, pardevant R. L. Tullis notaire.

Bernard Titche, avocat.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage simple en bois, No 1801 rue Short, à l'encoignure Hickory.

—ET—

Résidence double Nos 7923 et 7925 rue Hickory.

Mme Marie Melançon, femme de Camper Wilson, versus son mari.

No 63,816, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1901 et signé le 24 juin 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 246, borné par les rues Short, Hickory, Fern et Cohn, désigné par le No 22 sur un plan de 200 lots de terre dans Carrollton, fait par Castaing et Celtes, daté le 16 mars 1866, déposé en l'étude de J. D. Augustin notaire. Et ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, et ledit lot formant l'encoignure des rues Hickory et Short.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant galerie sur la façade et le côté et cinq chambres, citerne, hangar, etc. La maison est retirée de la banquette derrière une barrière en pieux, elle est connue comme le No 1801 rue Short. Dans le fond du lot est une jolie résidence double en bois contenant de chaque côté deux chambres avec foyers, etc; citerne dans la cour, allée de chaque côté, et est connue comme les Nos 7923 et 7925 rue Hickory

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu s'il y en a aux frais des acquéreurs, pardevant M. C. Soniat, notaire.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

No 1328 Sud Poydras.

Entre les rues Franklin et Liberté.

SUCCESSION DE CATHERINE RANKIN.

No 63,889—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, le JEUDI, 18 juillet 1901, à la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Commune, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un devis par Louis H. Pillé, voyer de ville, daté le 24 novembre 1860, et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1: des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant vingt et un pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur, de cent seize pieds dix pouces quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze, et de cent quatorze pieds sept pouces sur la ligne de côté du lot No treize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage simple avec deux étages dans le fond contenant trois chambres, et cuisine au rez de chaussée et dans le fond deux chambres au premier étage et deux chambres au rez de chaussée, allée, cour, citerne, etc.

Conditions — Comptant. l'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901, l'acte de vente, et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant R. L. Tullis, notaire.

Bernard Titche, avocat.
18 juin —18 23 30—juil 7 14 18

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1709 et 1711 rue Saratoga, à l'encoignure de la rue Félicité, borné par les rues S. Franklin et Euterpe.

Dans la succession de Mlle Ruth M. Miles. No 64,719—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune —JEUDI, le 18 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, où les plans démontre les dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 13 juin 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Franklin, Saratoga et Félicité, et désigné par le No Un sur un plan dressé par L. H. Pillé, voyer, le 20 juillet 1848, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel lot formant l'encoignure des rues Saratoga et Félicité, et mesurant trente huit pieds de face à la rue Saratoga sur quatre vingt dix neuf pieds sept pouces et sept lignes de face à la rue Félicité et quinze pieds un pouce et six lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprenant un cottage double contenant quatre chambres, citerne, dépendances, etc., de chaque côté.

Conditions— Une moitié ou plus comptant, et la balance payable en un an, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, avec hypothèque spécial et privilège de vendeur retenu et autres clauses usuelles de sécurité pour garantir la portion de crédit du prix d'achat; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1901, et conservant la propriété assuré, la police devant être tenue comme collatérale, garantir le prix d'achat et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente; payer pour l'acte de vente; incluant tous les timbres du revenu pardevant George J. Unterciner, notaire.

Cunningham et Cunningham, avocats,
Bureau, 313 Godchaux Building.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 17 18

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE EN PARTAGE

—EN—

Propriétés foncières

—DANS LE—

DEUXIEME DISTRICT

SUR

PROPRIETES

—DE—

VALEUR

—ET—

Rémunératives

—POUR—

MAGASINS

—ET—

RÉSIDENCES

AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente par ordre de cour,

SUCCESSION DE

BERNARD A. KERNAN.

No 51,432—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Plans exhibés à la Bourse des Encanteurs.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Le JEUDI, 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 juin 1901 et signé le 28 juin 1901 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés qui suivent:

1. UNE BELLE RESIDENCE ET MAGASIN EN BRIQUES A TROIS ETAGES, Nos 521 et 523 RUE ROYALE, ENTRE LES RUES ST LOUIS ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 62 lequel est borné par les rues Royale, St Louis, Toulouse et Bourbon, mesurant le tout plus ou moins, et en mesure américaine, ses formes et à un plan annexé à un acte passé pardevant Michel V. Deiss, notaire en cette ville, en date du 5 juillet 1895, trente et un pieds, onze pouces de face sur la rue Royale par cent quatre-vingt douze pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté parallèle à la rue St Louis et par une profondeur de cent cinquante neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne de côté vers la rue Toulouse, de là s'élargissant de deux pieds un pouce et deux lignes sur une ligne parallèle à la rue Royale de là une seconde profondeur de 32 pieds sur la ligne vers la rue Toulouse et trente quatre pieds de largeur dans le fond, et est désigné par les numéros municipaux 521 et 523 rue Royale.

Les améliorations consistent en une belle résidence et magasin en briques à trois étages; le rez de chaussée est occupé comme magasin, et est connu comme le N. O. Chocolate Works, et contient magasin, bureaux, entrepôt et une bâtisse en briques à trois étages dans le fond en usage comme fabrique; les premier et deuxième étages sont occupés comme résidence et contiennent galeries devant et derrière, vestibules et seize chambres; toutes les chambres dans le corps de logis sont bien finies et tapissées; la bâtisse est en bonne condition; cheminées en marbre dans les chambres principales et le gaz partout. Le loyer du rez de chaussée est de $25 par mois; la balance de la maison $45; loyer total par mois $70.

2. SPLENDIDE MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES A 3 ETAGES No 526 RUE ROYALE, ENTRE TOULOUSE ET ST-LOUIS.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St-Louis et Toulouse, mesurant vingt et un pieds de face à la rue Royale par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant désigné par le numéro municipal 526 rue Royale.

Les améliorations consistent en une splendide résidence et magasin en briques à trois étages; le rez-de-chaussée contient le magasin, vestibule et trois chambres dans le fond, hangar, citerne, etc.; les premier et deuxième étages contiennent vestibules, galeries devant et derrière et cinq chambres à chaque étage; la maison a le gaz partout et se loue comme suit: Rez de chaussée $11 par mois; premier et deuxième étages $25 par mois. Loyer total par mois $36.

3. MAGASIN ET RESIDENCE SUBSTANTIELS No 529 RUE ROYALE, ENTRE LES RUES ST. LOUIS ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, et mesurant vingt pieds onze pouces et quatre lignes de face sur la rue Royale, par cent vingt pieds de profondeur. Dans les titres du vendeur de l'acquéreur actuel, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 15 novembre 1859, ledit lot est décrit comme ayant environ vingt et un pieds de face, par cent vingt pieds de profondeur, mesure américaine; mais ceci est une erreur du dit notaire, les dimensions étant en mesure française comme il a été déclaré par le vendeur dans l'acte passé pardevant C. J. Théard, notaire, le 4 juin 1889; laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 529 rue Royale.

Les améliorations consistent en une substantielle résidence et magasin en briques à trois étages; le rez de chaussée contenant vestibule, magasin et trois chambres, citerne, hangar, etc.; les premier et deuxième étages contenant vestibules, galeries devant et derrière, et cinq chambres à chaque étage; la maison a le gaz partout et se loue comme suit: Rez-de-chaussée, $10; premier et deuxième étages, $20. Total du loyer par mois, $30.

4. RESIDENCE SUBSTANTIELLE EN BRIQUES A DEUX ETAGES ET DEMI, No 732 RUE ST-PIERRE, ENTRE LES RUES BOURBON ET ROYALE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville, désigné sur les rôles d'assessment pour l'année 1896 comme lot No 22 dans l'ilet No 61, lequel est borné par les rues St Pierre, Bourbon, Royale et Toulouse et mesurant trente et un pieds de face à la rue St Pierre sur cent vingt sept pieds de profondeur et est désigné par le numéro municipal 732 rue St-Pierre.

Les améliorations consistent en une substantielle résidence en briques à deux étages et demi, contenant au rez-de-chaussée grand vestibule, salons à arche et quatre chambres, office, citerne, hangar, escaliers devant et derrière, etc.; le premier étage a des galeries, vestibule et sept chambres et cabinet; la mansarde contient sept chambres. La maison a de bons locataires et se loue $30 par mois.

5. JOLI COTTAGE EN BRIQUES ET ARDOISES No. 606 RUE BOURBON ENTRE LES RUES ST. PIERRE ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Bourbon et Royale, désigné comme lot No 21 de l'ilet No 61, ledit lot No. 21 mesurant dix-neuf pieds de face sur la rue Bourbon par soixante-quatre pieds de profondeur et est désigné par le numéro municipal 626 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en un joli cottage en briques, ardoisé avec allée sur le côté et contenant vestibule, quatre chambres et office; et une bâtisse dans le fond contenant une cuisine et office, cour, citerne, etc.; toutes les chambres sont plâtrées. La maison est en bonne condition. Se loue $14 par mois.

6. SUBSTANTIELLE RESIDENCE EN BRIQUES A 3 ETAGES, No 1134 RUE BOURBON, ENTRE LES RUES HOPITAL ET URSULINES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Hôpital, Royale et Ursulines, ayant en mesure française vingt cinq pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Bourbon, par cent vingt pieds de profondeur: borné d'un côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Mme veuve H. Labarre et de l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à J. Dussau et laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 1134 rue Bourbon

Les améliorations consistent en une résidence substantielle en briques à trois étages, contenant au rez-de-chaussée, vestibule et cinq chambres, citerne, hangar, etc., les premier et deuxième étages contenant dix chambres, galerie devant et derrière vestibule, etc. La maison est louée $25 par mois.

7. SPLENDIDE RESIDENCE EN BRIQUES A 3 ETAGES, No 1132 RUE BOURBON, ENTRE HOPITAL ET URSULINES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rue Bourbon, Ursulines, Royale et Hôpital, désigné par la lettre A sur un devis fait par A. De Armas, député voyer de ville, en date du 18 février 1884, et annexé à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire en cette ville, en date du 26 avril 1884 et par le numéro 1 du plan original de Joseph Pilié voyer en date du 24 janvier 1835, annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, alors un notaire, le 7e jour d'Avril 1835. Lequel dit lot de terre commence à une distance de soixante trois pieds 11 pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Bourbon et Hôpital dans ledit ilet et mesure trente pieds deux pouces et deux lignes de face sur la rue Bourbon par cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Et laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 1132 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une splendide résidence en briques à deux étages contenant au rez de chaussée, vestibule, salons doubles, salle à manger et trois chambres, citerne, cour dans le fond, le premier étage contenant six chambres, galeries devant et derrière, etc., le tout de première condition. Se loue pour $30 par mois.

8. RESIDENCE DOUBLE EN BRIQUES Nos 1015 et 1017 RUE HOPITAL, ENTRE LES RUES REMPARTS ET BOURGOGNE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Quartier, Bourgogne et Remparts. Ledit lot mesure quarante pieds neuf pouces de face à la rue Hôpital, quarante et un pieds huit pouces et cinq lignes de largeur dans le fond; cent vingt pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Remparts et sur l'autre ligne de côté quatre vingts pieds de profondeur sur une ligne droite, auquel point elle court onze pouces et cinq lignes vers la rue Bourgogne et s'étend en une autre profondeur de quarante pieds un pouce et cinq lignes. Et laquelle dite propriété est connue par les numéros municipaux 1015 et 1017 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en briques et ardoisée, contenant de chaque côté trois chambres, galerie derrière et bâtisse avec deux chambres de chaque côté; la cour a une citerne et un hangar de chaque côté avec allées, etc; se loue $10 par mois de chaque côté.

9. DOUBLE BATISSE EN BOIS Nos 1109 ET 1111 RUE HOPITAL, ENTRE REMPARTS ET ST. CLAUDE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Hôpital [ou Chemin du Bayou], Quartier, Remparts et St Claude, mesurant quarante cinq pieds, dix pouces et deux lignes de face à la rue Hôpital [ou Chemin du Bayou]; quarante et un pieds, neuf pouces et quatre lignes de largeur dans le fond; cent onze pieds, trois lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Claude et cent onze pieds, six lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et laquelle dite propriété est désignée par les numéros municipaux 1109 et 1111 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois avec devanture plâtrée; la maison contenant de chaque côté trois chambres, galerie derrière et bâtisse dans le fond avec deux chambres de chaque côté, citerne, etc. Se loue $10 de chaque côté, par mois.

10. LA BATISSE DOUBLE EN BOIS Nos 1113 ET 1115 RUE HOPITAL ENTRE LES RUES REMPARTS ET ST CLAUDE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou (ou la rue Hôpital) et les rues Remparts, St Claude et Quartier, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur le Chemin du Bayou (ou la rue Hôpital), par une profondeur de cent neuf pieds et neuf pouces, entre lignes parallèles, et est désigné par les numéros municipaux 1113 et 1115 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois couverte en ardoises, contenant de chaque côté allée, trois chambres et galerie dans le fond; bâtisse dans le fond avec deux chambres de chaque côté, citerne etc. La maison a la devanture plâtrée. se loue $10.00 par mois de chaque côté.

11. LA BATISSE SIMPLE EN BRIQUES A DEUX ETAGES Nos 815 ET 817 RUE N. REMPARTS ENTRE LES RUES STE. ANNE ET DUMAINE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Ste Anne, Dumaine et St Claude et mesurant (dit lot) en mesure française trente pieds six pouces de face sur rue Remparts par une profondeur de cent-neuf pieds entre lignes parallèles mesure américaine. Et laquelle dite propriété est désignée par les numéros municipaux 815 et 817 rue Nord Remparts.

Les améliorations comprennent la jolie résidence simple en briques à deux étages couverte en ardoises, contenant au rez de-chaussée salons doubles, salle à manger, escalier et deux chambres à coucher, galerie sur le devant, vestibule et quatre chambres au premier étage; aussi une bâtisse dans le fond avec trois chambres à chaque étage, cour ayant citerne, chambres à bains, allée, etc. Se loue $30 par mois.

12. LE JOLI COTTAGE SIMPLE Nos 1027 ET 1029 RUE N. REMPARTS, ENTRE LES RUES ST PHILIPPE ET URSULINES.

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Philippe, St-Claude et Ursulines, et mesurant trente pieds de face à ladite rue Remparts sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant partie du lot désigné par le No 23 sur un plan fait par J. Tanesse, alors voyer en cette ville et déposé en l'étude de M. De Armas, ancien notaire, dans le livre de l'année 1810, folio 464, borné sur le côté, vers la rue Ursulines par la propriété appartenant anciennement à Fanchonette Robert, et sur le côté vers la rue St-Philippe par la propriété appartenant anciennement à Florimé; laquelle dite propriété est désignée par les numéros municipaux 1027 et 1029 rue Nord Remparts.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple en briques couvert en ardoises, avec mansarde. Il y a salons à arches, salle à manger, deux chambres à coucher, escalier, aussi un vestibule; dans la mansarde deux chambres dans le fond, une grande cour une citerne, allée, etc. Se loue $18 par mois.

13. LA MAGNIFIQUE BATISSE EN BOIS COUVERTE EN ARDOISE No 1622 RUE DUMAINE, ENTRE LES RUES ROBERTSON ET CLAIBORNE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Robertson et Claiborne, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dumaine par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt sept pieds, dix pouces, et cinq lignes, et est désigné par le numéro municipal 1622 rue Dumaine.

Les améliorations comprennent la magnifique résidence en bois couverte en ardoises, avec devanture plâtrée, la maison contenant au rez-de-chaussée vestibule, salons doubles et salle à manger sur le premier étage, vestibule, quatre chambres et chambre à bain aussi une bâtisse dans le fond, contiguë à la bâtisse principale, contenant deux chambres, galerie à chaque étage; une grande cour avec allée sur le côté, citerne, hangar, etc., tout en bonne condition. Se loue $25 par mois.

14. LA BELLE RESIDENCE EN BRIQUES A TROIS ETAGES No 227 RUE N. REMPARTS, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Douane et Bienville, mesurant en mesure américaine, vingt trois pieds dix pouces et un demi pouce de face à chacune desdites rues Remparts et Bassin par une profondeur de cent vingt neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles traversant ledit ilet de la rue Remparts à la rue Bassin, laquelle propriété est bornée sur le côté vers la rue Bienville par la propriété autrefois vendue par le défunt George Arnold Holt à James G. Wibray, et sur le côté vers la rue Douane par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à A. M. Buchanan. Laquelle propriété est désignée par le numéro municipal 227 rue Nord Remparts.

Les améliorations consistent en une magnifique résidence en briques à trois étages, contenant grands salons doubles, vestibule, salle à manger, offices, cuisine, salle-à-dejeuner, hangar, citerne, buanderie; premier étage a galerie sur le devant et dans le fond, vestibule et sept chambres, cabinets, etc.; second étage contenant trois chambres, vestibule, etc.

Et laquelle dite propriété ci-dessus décrite devant être vendue sujette à l'usufruit pour la vie de ses loyers et de ses revenus comme légués dans le dernier testament du défunt en faveur de sa sœur Mlle Marie Kernan et à sa belle-sœur Mme Bridget A. Kernan.

15. TROIS RESIDENCES SIMPLES EN BRIQUES A DEUX ETAGES AVEC MANSARDE, ET TROIS TERRAINS DANS LE FOND Nos 308, 310, 312 ET 314 RUE N. REMPARTS, ENTRE LES RUES BIENVILLE ET CONTI.

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances ou de quelque façon en dépendant, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Nord Remparts, Bienville, Conti et Bourgogne, désignés par les lettres A, C, E, sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, député-voyer, le 30 juin 1870, une copie duquel devis est annexé à un acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire, le 14 mars 1878, contenant une hypothèque par Mme F. M. Cary à David Urquhart, comme président du "New Orleans Savings Institution, d'après lequel devis lesdits lots mesurent comme suit:

Lot "A" mesurant dix neuf pieds onze pouces et quatre lignes de face sur la rue Remparts par une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt sept pieds et un pouce et est à une distance de soixante trois pieds cinq pouces et deux lignes de la rue Bienville. Lot "C" est contigu au lot "A" mesurant dix neuf pieds, onze pouces et quatre lignes de face sur la rue Remparts, par une profondeur entre lignes parallèles, de quatre vingts sept pieds cinq pouces; lot "E" est contigu au lot "C" ci-dessus décrit, mesurant dix neuf pieds onze pouces quatre lignes de face sur la rue Remparts, par une profondeur de quatre vingts pieds et se pouces sur la ligne du lot "C" et soixante quatorze pieds sur une allée commune ouvrant sur la rue Remparts, et une autre profondeur de sept pieds sur une ligne oblique, aussi faisant face sur ladite allée, et dix huit pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond de ladite allée.

Les améliorations consistent en trois résidences simple en briques à deux étages et mansarde, contenant chacune au rez-de-chaussée, vestibule, salons doubles, salle à manger, cuisine et office, citerne etc, et au premier étage, vestibule, galeries devant et derrière et quatre chambres à coucher; la mansarde contient, vestibule et deux chambres finies toutes les chambres sont gentiment tapissées et chaque maison est en bonne condition; la cour a hydrant, citerne, etc. Loyer de chaque maison, $30 par mois.

—ET—

16. TROIS AUTRES CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situés dans le même district et ilet et dans le fond des lots "C" et "E" ci-dessus décrits et désignés sur le devis ci-dessus mentionné par les lettres "B," "D" et "F" et mesurant chacun trente-deux pieds quatre pouces de profondeur par les largeurs et servitudes suivantes sur ladite allée commune, à savoir:

Lot "B" dix pieds neuf pouces. Lot "D" dix pieds dix pouces; et lot "F" dix pieds huit pouces; et ensemble avec une allée s'ouvrant à trois pieds cinq pouces et quatre lignes sur la rue des Remparts, commune aux six lots de terre ci-dessus décrits. Lesquelles propriétés sont désignées par les numéros municipaux 308, 310, 312 et 314 rue Nord Remparts.

Ces trois lots sont vacants et seront vendus avec les propriétés ci dessus décrites comme le No 15 ci-dessus.

Conditions—Un tiers ou plus du prix d'achat comptant; la balance s'il y en a, sous les termes de crédit de un ou deux ans, les paiements différés devant être également divisés et représentés par des billets de l'acquéreur, ou des acquéreurs tirés à son propre ordre et par lui ou eux signés et endossés portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement et garanti par lien et privilège du vendeur, sur la propriété ci-adjugée et vendue; que ce plus les paiements différés, s'il y en a, seront en une garantie par les clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumer, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en l'année 1901; les frais de timbres du Revenu Intérieur, s'il y en a, et les frais des actes de vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire.

W. S. Parkerson, Bernard Bruenn, avocats.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Mathilde Olivier Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 65,072—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par P. Numa Olivier, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL,
Greffier.
Hy Chiapella, avocat.
10 juil—10 14 19